

L'ensemble des délégués CGT, Sud et FO et un collègue CFDT des CAP correspondants à la CVPP « Versailles – Haut de France » s'adressent à tous leurs collègues et aux membres de la CVPP.

Nous nous sommes réunis pour prendre connaissance des listes de promouvables de notre CVPP pour la catégorie des Adjoint Techniques et des Techniciens.

Jusqu'à maintenant dans les CAP, nous pouvions faire des propositions d'avancement qui prenaient en compte, en premier, le déroulement de carrière des agents, puis confronter ces propositions à celles de l'administration. Cela nous est interdit aujourd'hui mais on ne nous empêchera pas de nous exprimer pour faire valoir les droits des agents.

Le présent document fait une description des grades des corps d'AT et TR au niveau national et local. Il est axé principalement sur l'ancienneté dans le corps, critère objectif de carrière d'un agent, contrairement à la grille à 37 critères de la Direction Générale. Cette grille classant les agents "au mérite" est non seulement infantilissante, mais très malsaine pour les relations au sein des unités. Nous exigeons son retrait pur et simple.

Pour nous délégués en CAP, il serait inconcevable que les promus, tant au niveau du corps que de grade, ne soient pas pris parmi les plus anciens dans le corps.

La seule solution pour rétablir un minimum de démocratie et d'objectivité dans ces procédures d'avancements serait de rétablir les prérogatives entières des CAP et d'augmenter significativement le nombre de promotions.

C'est pour ces raisons que nous nous prononçons pour l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique qui a liquidé les prérogatives des CAP en matière d'avancements et de mobilités.

TREX vers AI

Au niveau national :

Effectif du grade : 899

14 promotions nationales soit 1.5% de l'effectif total du corps des TR.

Ancienneté moyenne : 19 ans

Ancienneté médiane : 18 ans

Minimum 2 ans

Maximum 45 ans

5.4% de l'effectif a plus de trente ans d'ancienneté dans le corps soit 49 agents

23% de l'effectif a plus de 25 ans d'ancienneté dans le corps soit 207 agents.

Au niveau local :

70 agents sont promouvables.

32 ont bénéficié d'un changement de corps dans leur carrière.

25 ont intégré le grade il y a 3 ans ou moins.

7 agents de la CVPP sont situés dans les 25 premiers nationaux en termes d'ancienneté dans le corps.

4 sont parmi les 15 premiers nationaux, les 15 premiers nationaux ayant plus de 35 années d'ancienneté dans le corps.

Les 2 agents ayant le plus d'ancienneté dans le corps de TR au niveau national sont de notre CVPP, avec 45 et 41 ans d'ancienneté dans le corps.

Les 4 agents de notre CVPP parmi les plus anciens du corps des TR au niveau national doivent être promus.

TRSUP vers TREX

Au niveau national :

Effectif du grade : 463

47 promotions nationales soit 10.1% de l'effectif total du corps des TR.

Ancienneté moyenne : 13.3 ans

Ancienneté médiane : 13 ans

Minimum 1 ans

Maximum 37 ans

5% de l'effectif a plus de vingt ans d'ancienneté dans le corps soit 22 agents

30% de l'effectif a plus de 15 ans d'ancienneté dans le corps soit 138 agents.

Au niveau local :

49 agents sont promouvables soit 10,6% de l'effectif national => 10.6% de 47 promotions = 5 agents à promouvoir dans la CVPP

25 ont bénéficié d'un changement de corps dans leur carrière.

23 ont intégré le grade il y a 3 ans ou moins

5 agents ont 20, 21, 24, 28 et 37 ans d'ancienneté dans le corps.

L'agent qui a 37 ans dans le corps et 19 ans dans le grade a 8 ans d'ancienneté dans l'échelon terminal 13. Cet agent de notre CVPP a l'ancienneté la plus élevée au niveau national.

9 agents de notre CVPP sont situés parmi les 48 agents ayant la plus grande ancienneté dans le corps au niveau national.

3 sont parmi les 8 premiers nationaux, les 8 premiers nationaux ayant plus de 24 années d'ancienneté dans le corps.

Les 9 agents de notre CVPP parmi les plus anciens du corps des TR au niveau national doivent être promus.

TRNO vers TRSUP

Au niveau national :

Effectif du grade : 583

76 promotions nationales soit 13% de l'effectif total du corps des TR.

Ancienneté moyenne : 9 ans

Ancienneté médiane : 9 ans

Minimum 2 ans

Maximum 27 ans

6% de l'effectif a plus de 13 ans d'ancienneté dans le corps soit 37 agents

47% de l'effectif a plus de 10 ans d'ancienneté dans le corps soit 275 agents.

Au niveau local :

57 agents sont promouvables soit 9.8% de l'effectif national.

31 ont bénéficié d'un changement de corps dans leur carrière.

4 ont intégré le grade il y a 5 ans ou moins.

10 agents ont plus de 12 ans dans le corps.

27 agents ont entre 10 et 11 ans d'ancienneté dans le corps.

10 agents de notre CVPP sont situés parmi les 76 agents ayant la plus grande ancienneté dans le corps au niveau national.

2 agents sont situés dans les 10 premiers nationaux en termes d'ancienneté dans le corps.

Les 10 agents de notre CVPP parmi les plus anciens du corps des TR au niveau national doivent être promus.

AT vers TR

Au niveau national :

Effectif du grade : 307

56 promotions nationales soit 18% de l'effectif total du corps des AT.

Ancienneté moyenne : 19 ans

Ancienneté médiane : 19 ans

Minimum 7 ans

Maximum 40 ans

18% de l'effectif a plus de 25 ans d'ancienneté dans le corps soit 56 agents

52% de l'effectif a plus de 19 ans d'ancienneté dans le corps soit 161 agents.

Au niveau local :

17 agents sont promouvables soit 5.5% de l'effectif national => 5.5% de 56 promotions = 3.1 agents dans notre CVPP.

8 agents ont plus de 18 ans dans le corps.

3 agents sont situés dans les 100 premiers nationaux en termes d'ancienneté dans le corps.

1 agent de notre CVPP est situé parmi les 50 agents ayant la plus grande ancienneté dans le corps au niveau national.

Cet agent de notre CVPP parmi les plus anciens du corps des AT au niveau national doit être promu.

ATP2 vers ATP1

Au niveau national :

Effectif du grade : 241

56 promotions nationales soit 23% de l'effectif total du corps des AT.

Ancienneté moyenne : 11 ans

Ancienneté médiane : 10 ans

Minimum 5 ans

Maximum 28 ans

11% de l'effectif a plus de 18 ans d'ancienneté dans le corps soit 26 agents

60% de l'effectif a plus de 10 ans d'ancienneté dans le corps soit 145 agents.

Au niveau local :

16 agents sont promouvables soit 6.6% de l'effectif national => 6.6% de 56 promotions = 3.7 agents dans notre CVPP.

4 agents ont plus de 12 ans dans le corps.

3 agents de notre CVPP sont situés parmi les 40 agents ayant la plus grande ancienneté dans le corps au niveau national.

1 agent avec 22 ans dans le corps est en 5ème position nationale.

Les 3 agents de notre CVPP parmi les plus anciens du corps des AT au niveau national doivent être promus.